

le député. Je tiens toutefois à dire au député que sa question était extrêmement importante.

* * *

● (1500)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PROTECTION DES CANADIENS À BORD DE L'AVION FRANÇAIS DÉTOURNÉ

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai adressé une question au premier ministre. J'avais oublié que le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures était présent à la Chambre. Je crois comprendre qu'elle a une réponse à me donner. Il s'agit d'une très importante question à propos des Canadiens qui se trouvent à bord de l'appareil français détourné vers l'Angola. Comme nous allons nous ajourner pour un long week-end, j'espère qu'on lui permettra de faire une déclaration.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il faut, pour ce faire, le consentement unanime de la Chambre. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Français]

Mlle Bégin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

Je remercie la Chambre et l'honorable député. Tout ce que je peux ajouter, monsieur l'Orateur, c'est que nous sommes très heureux de pouvoir confirmer que M^{me} Pearla Bitton a été incluse parmi les 47 otages qui ont été libérés par les ravisseurs. J'ajouterai qu'en plus des quatre citoyens canadiens qui sont retenus, nous croyons qu'il y a cinq autres personnes reliées au Canada, c'est-à-dire qui auraient le statut d'immigrants reçus ou qui seraient des parents très proches.

De plus, je crois avoir compris que l'honorable député voulait aussi savoir si l'honorable premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avaient communiqué avec le président de l'Ouganda. Ce n'est pas la façon dont nous avons travaillé jusqu'à ce jour, et la politique du gouvernement, en vue de conserver la vie à tous les otages qui sont encore détenus, consiste évidemment à garder le maximum de silence sur les transactions qui se font et qui relèvent du gouvernement de l'Ouganda, qui en a pris la responsabilité.

[Traduction]

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Aujourd'hui, à la Chambre et à l'extérieur—et ce n'est pas la première fois—le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a prétendu que j'avais dit que sa politique du lait était trop généreuse pour les producteurs. Le ministre a l'air de croire qu'il existe un conflit d'intérêts entre les droits du consommateur et ceux du producteur. Ce que j'ai dit à la Chambre il y a quelques semaines, c'est que le ministre de l'Agriculture avait atteint...

M. l'Orateur: A l'ordre. Jusqu'ici, le député a exprimé une divergence d'opinion qui le sépare du ministre de l'Agriculture. Elle est valable, bien sûr. Mais je ne sais si je dois la considérer comme un rappel au Règlement. Si le

Impôt sur le revenu—Loi

député veut invoquer le Règlement, aurait-il l'obligance de le dire.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je regrette de faire perdre du temps à la Chambre, mais la question est très grave. Le ministre de l'Agriculture a prétendu que j'avais dit qu'en vertu de son programme les producteurs faisaient leurs choux gras. Je défie le ministre de pouvoir me dire d'ici trois ou quatre jours où j'aurais dit cela, à la Chambre ou à l'extérieur. Je n'ai jamais dit que les producteurs faisaient leurs choux gras grâce à ce programme. Je prie le ministre de cesser ses manigances mesquines et le défie de me montrer cette prétendue déclaration faite à la Chambre ou à l'extérieur, car ce n'est pas moi qui l'ai faite.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES RAPPORTS DE COMITÉS

COMPTES PUBLICS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du comité permanent des comptes publics.

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, au nom du député de Halifax-East Hants (M. McCleave), j'ai l'honneur de présenter le neuvième rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires. Si la Chambre y consent, je proposerai l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui. Le rapport est en français et en anglais.

(Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-Verbaux de ce jour.)

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. Mitchell Sharp (au nom du ministre des Finances) demande à présenter le bill C-97, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu (n° 3).

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

ADOPTION DU 9^e RAPPORT DU COMITÉ MIXTE PERMANENT

M. l'Orateur: Le député de Peace River (M. Baldwin) a indiqué tout à l'heure qu'il demanderait le consentement unanime de la Chambre, qui bien entendu sera nécessaire, pour proposer l'adoption d'un rapport déposé plus tôt aujourd'hui. Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?